



Infrastructures vertes : le voile se lève sur le coût de la transition

J.B. | le 08/12/2021 | [FNTF](#), [Transition écologique](#), [infrastructure](#), [Investissement](#), [Investissement public](#)

Au cœur d'une vaste étude qui explore la place des infrastructures dans l'équation environnementale, la FNTF détaille les investissements nécessaires à leur transition écologique. Des sommes qui varient en fonction du projet de société que privilégiera la France.

Le coût de la transition écologique appliquée aux infrastructures est désormais connu : **entre 16,2 Md€ et 29,9 Md€ d'investissements additionnels, et ce chaque année jusqu'en 2050**, d'après une étude dévoilée par la Fédération nationale des travaux publics.

Ce travail mené par le cabinet de conseil Carbone 4 et l'OFCE entend lister et organiser les moyens à mettre en œuvre pour que ces ouvrages s'inscrivent dans la Stratégie nationale bas carbone (SNBC) et dans l'objectif de neutralité carbone fixé à 2050. Presque un devoir si l'on considère que leur usage représente à lui seul 50 % des émissions hexagonales de CO₂.

Une démarche en tout cas nécessaire car « si les leviers de transition ont été bien identifiés dans les secteurs du bâtiment et de l'industrie, **ceux des infrastructures sont aujourd'hui largement sous-exploités comparé à leur potentiel écologique** », jugent les auteurs de l'étude.

Deux scénarios pour deux visions de l'avenir

Lutter contre les effets de la combustion des carburants des véhicules routiers, de la production et du transport d'électricité, des modes de propulsions actuels des trains, des avions et des bateaux... les champs d'actions sont nombreux et peuvent être appréhendés de manières très différentes, suivant la philosophie qui préside à la transition écologique.

En effet, **privilégier une réduction des flux et des usages n'induit pas une stratégie d'investissement comparable à la mise en œuvre d'une vision portée par l'innovation** qui, elle, permettrait d'assurer le maintien, voire le développement, des flux et des échanges.

Ces deux approches ainsi exprimées renvoient à **deux choix de société : l'un guidé par la sobriété et l'autre par le progrès technologique. Deux stratégies qui expliquent un écart de 13,7 milliards d'euros annuels dans les investissements** nécessaires à leur mise déployement.

« Ces choix emporteront des conséquences économiques et sociales qui dépassent le champ de ces travaux et il n'appartient pas à la FNTP d'en juger le bien-fondé », précise d'ailleurs la fédération nationale des travaux publics. Soucieuse de signifier son absence de parti pris face à ces options, elle n'hésite pas pour autant à renvoyer chaque acteur à ses responsabilités. **« Cet investissement additionnel devra faire l'objet de choix politiques et il devra être partagé entre l'État, les collectivités territoriales, les grands opérateurs publics et privés.**

L'État aura à prendre sa part de l'effort supplémentaire, mais aussi à inciter fortement les autres acteurs à investir dans les infrastructures. La question du financement sera cruciale. Au niveau des principes, il n'y a que trois manières de mobiliser des financements : via le contribuable par l'impôt ou la réduction de dépenses publiques pour compenser, l'usager par les tarifs et péages, ou la dette publique ».

Des bénéfiques écologiques, mais pas que...

Quel que soit le scénario retenu, chacun d'eux repose sur les **quatre mêmes axes : réduction des émissions, résilience face au dérèglement climatique, entretien de l'existant et restauration du milieu naturel.**

Les articuler dans une vision « pro-tech » entrainerait un investissement massif de 29,9 Mds€ supplémentaires par an jusqu'en 2050. Une facture élevée, mais avec des **gains associés estimés à 1,3 point de PIB avec la création de 400 000 emplois à la clé** sur la période 2021-2030.

Choisir une approche qui met l'accent sur **la sobriété ne nécessiterait quant à elle « que » 16,2 milliards d'euros par an, lissés sur une trentaine d'années, mais pour des bénéfiques plus modérés : 1,1 % de PIB et 340 000 emplois** générés sur la décennie actuelle.

« Les deux scénarios conduisent à une hausse soutenue de l'activité économique tout au long de la période. Néanmoins, **l'impact est prépondérant dans le scénario « sobriété » sur la première décennie avant de décroître progressivement**, tandis qu'il est croissant tout au long de la période dans le scénario de progrès technologiques », précise la FNTP qui, à quatre mois de la présidentielle, vient de poser sur la table des candidats **sa contribution pour la mise en oeuvre d'un plan d'investissement dans la transition écologique.**